



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Conseil d'Etat vaudois
par son Président
Monsieur Pierre-Yves Maillard
Château cantonal

1014 Lausanne

Lausanne, le 1er juillet 2013

Négociations financières Etat-communes : normes des constructions scolaires

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Mesdames les Conseillères d'Etat,
Messieurs les Conseillers d'Etat,

La Société pédagogique vaudoise (SPV) a pris connaissance, par l'intermédiaire du BIC, des modifications, à la baisse, des normes en matière de bâtiments scolaires dans le cadre des négociations financières Etat-communes.

Le 17 avril dernier, la SPV écrivait à Mme la Cheffe du DFJC sur la question des normes et recommandations en matière de constructions scolaires, rappelant notamment que le règlement sur les constructions scolaires primaires et secondaires du 14 août 2000 prévoit, à son article 7, qu'une commission consultative soit constituée pour assister le département dans l'étude des prescriptions relatives aux constructions scolaires. Par le passé, la SPV a toujours été représentée au sein de cette instance.

A l'occasion de l'Assemblée des délégués de la SPV du 5 juin 2013, Mme la Cheffe du DFJC indiquait que les associations professionnelles seraient associées aux discussions sur l'évolution de ces normes.

La SPV mesure à sa juste valeur l'enjeu et la portée politique des négociations menées par le Conseil d'Etat et les représentants des communes, elle fait toutefois le constat que ni le règlement précité, ni les affirmations de la Cheffe du DFJC n'ont été respectés dans ce dossier.

Attachée au principe qu'un accord signé doit être respecté, la SPV prend acte de ces décisions, mais ne peut que regretter l'absence de toute forme de consultation des associations professionnelles concernées.

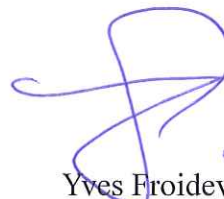


Par la présente, consciente que les normes en matière de constructions scolaires ne se limitent pas à la volumétrie des salles de classe, la SPV demande formellement que les associations professionnelles soient associées aux futurs travaux sur la déclinaison fine des nouvelles normes, par exemple au sein de la commission consultative des constructions scolaires.

En vous remerciant de l'attention portée à la présente, nous vous adressons, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, Mesdames les Conseillères d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, nos salutations respectueuses.

A black ink signature, appearing to be 'JD', written over a horizontal line.

Jacques Daniélou
Président de la SPV

A blue ink signature, appearing to be 'YF', written in a stylized, cursive manner.

Yves Froidevaux
Secrétaire général de la SPV

Copies :

Madame la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, Cheffe du DFJC

Madame la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, Cheffe du DINT